



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'AUTONOMIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Paris, le 27 janvier 2022

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**CONFERENCE MINISTERIELLE DES MINISTRES EUROPEENS CHARGES DE L'AUTONOMIE  
DES PERSONNES AGEES ET DU VIEILLISSEMENT :**

**Prévenir la perte d'autonomie : une meilleure coopération sur le thème des chutes des  
personnes âgées**

Dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne (PFUE), les ministres européens chargés de l'autonomie des personnes âgées et du vieillissement se sont réunis ce jeudi 27 janvier 2022, lors d'une visioconférence à l'invitation de Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie. Les ministres ont notamment discuté des moyens d'action pour renforcer la coopération européenne en matière de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, et de lutte contre la prévalence des troubles de l'équilibre et des chutes.

Face au vieillissement de la population sur l'ensemble du continent, de plus en plus d'aînés deviennent dépendants et nécessitent progressivement davantage de soins de longue durée. Ce phénomène démographique génère une pression accrue sur les dépenses de santé à l'échelle européenne.

Cette situation appelle l'ensemble des États membres de l'Union européenne à développer des solutions innovantes pour **mieux prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées, qui est devenue un enjeu majeur de santé publique en Europe.**

Lors de cette conférence, un panel d'experts, de scientifiques et de professionnels du soin provenant de l'ensemble de l'UE a mis en lumière les causes et les conséquences des chutes des personnes âgées, dont la prévalence augmente, affectant d'autant plus leur santé physique et mentale.

**Contact presse :**  
**Direction générale**  
**de la cohésion sociale**

Mél : dgcs-com@social.gouv.fr

10-18, place des cinq martyrs du lycée Buffon  
75015 Paris

Les ministres ont ainsi échangé sur les moyens et les leviers à mobiliser en faveur de la prévention de la perte d'autonomie, avec notamment :

- Le partage des bonnes pratiques et des initiatives permettant de favoriser l'autonomie et le bien-être des personnes âgées ;
- Des leviers envisagés pour prévenir les troubles de l'équilibre et les phénomènes de chutes, tels que :
  - le dépistage et le repérage des facteurs de risque chez la personne ;
  - la promotion des modes de vie sains et du vieillissement actif ;
  - l'adaptation du logement et de l'accompagnement des soins pour favoriser le maintien en autonomie ;
  - le développement des technologies d'assistance au domicile.

Cette conférence a été l'occasion pour les ministres européens de rappeler l'engagement de l'Union européenne en faveur du vieillissement en bonne santé, au travers de son « Livre vert sur le vieillissement. Promouvoir la solidarité et la responsabilité entre générations », publié en février 2021 par la Commission européenne.

Les ministres se sont enfin accordés sur la nécessaire poursuite de la mobilisation des acteurs européens afin qu'ils s'approprient l'ensemble des leviers et programmes de l'UE mis à disposition des États membres, dont le programme EU4Health.

**Contact presse :**  
**Direction générale**  
**de la cohésion sociale**

2